
REUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le Mardi 28 mai 2018 à 19 heures 30

Ordre du Jour :

Approbation du compte-rendu et suivi des décisions prises lors du dernier Conseil Municipal.

Ordre du Jour :

- 1- Culture : Demande de subvention auprès du département en vue d'acquérir du mobilier pour la bibliothèque communale
- 2- Administration générale : Signature d'une convention avec les Centres de Gestion 73 et 69 concernant le conseil en droit des collectivités territoriales.
- 3- Economie : Micro centrale, désignation du candidat retenu suite à l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt)
- 4- Eglise : Choix de la procédure du marché de maîtrise d'œuvre
- 5- Patrimoine communal : Rénovation de la maison familiale, étude marketing : choix du cabinet d'études.
- 6- Patrimoine communal : Rénovation de la maison familiale, demande de subvention pour l'étude marketing auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.
- 7- Personnel communal : Emploi jeune été 2019 : Création d'un emploi d'agent technique contractuel.
- 8- Finances : Emprunt 2019 : Choix de l'établissement bancaire concernant la souscription d'un emprunt d'investissement.
- 9- Vie associative : Demande de subvention du Comité des Fêtes de Saint Nicolas la Chapelle pour l'achat de matériel
- 10- Finances : Décision modificative n°1
- 11- Environnement : Opposition à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'Office National des Forêts
- 12- Administration générale : Désignation du signataire des actes administratifs.
- 13- Voirie communale : Régularisation d'une partie de la route de Béthier
- 14- Vie scolaire : Procédure de consultation concernant le choix d'un prestataire de fourniture de repas à la cantine.

En Mairie,
le 22 mai 2019

Pour le Maire empêché,
Le Maire-adjoint,
Jean-Claude BRUN

